
PROPOSITION POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE
MIGRATOIRE EN REGION DE KAYES

Note de cadrage

CONTEXTE

Située à l'ouest de la République du Mali, la Région de *Kayes* se caractérise par **sa position transfrontalière** concernant 4 pays : les Républiques du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée. La migration internationale touche près de 7% de sa population estimée à 1 996 812 habitants en 2009. L'émigration est surtout orientée à plus de 70% vers les pays de l'Afrique Centrale et occidentale, quant à l'immigration elle résulte principalement de la présence dans la région de gisements d'or importants dont l'exploitation par des sociétés multinationales attirent de la main d'œuvre essentiellement Ouest africaine, sud africaine et Canadienne.

Au Mali, la migration internationale concerne en premier lieu la région de Kayes (toutes destinations confondues). Pourtant, c'est la capitale **Bamako qui concentre toutes les attentions institutionnelles** sur cette problématique migratoire.

L'élaboration de ce document cadre de politique régionale rentre dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le projet intitulé « **Processus participatif multi-acteurs de formulation d'une stratégie migratoire régionale (Région de Kayes, Mali)** » porté par le Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural GRDR en partenariat avec le conseil Régional de Kayes. Il est financé par le Comité Français de Solidarité Internationale CFSI à travers son Programme « Société civile et participation » Projet de catégorie 2 DA - 12/05/2016.

Ce projet tire son essence d'une part, du rôle incommensurable joué par la migration dans l'essor économique de la région de Kayes et paradoxalement dans l'absence totale de vision politique des acteurs institutionnels régionaux par rapport à cette thématique.

Et pour autant, l'évaluation de la coopération décentralisée Franco Malienne menée en 2003, place la région de Kayes en première position avec 46 liens de partenariat en France, sur la centaine enregistrée au niveau National à cette date.

Un autre état des lieux menés en 2009 par la région Ile de France met en exergue une diversité d'acteurs qui animent ces relations de coopération décentralisée avec la Région de Kayes : (i) des collectivités locales et comités de jumelages (40 environs) dont 30 communes, 5 conseils régionaux et 5 intercommunalités, (ii) des associations de migrants qui sont les plus nombreuses (plus de 300 avec une dizaine de fédération d'association, (iii) des Associations de solidarité Internationale qui interviennent en appui au Développement local, (iv) des établissements publics, essentiellement dans le domaine de la santé (Hôpitaux), de l'éducation (Lycées) et de l'eau...mettent en œuvre des projets.

D'autres études plus récentes, notamment le projet " Education au Co Développement Mali " réalisé entre Août 2009 et Février 2011 par GRDR et le CRK sur financement **Initiative Conjointe de la Commission européenne et des Nations Unies pour la Migration et le Développement**, fait état de 1427 projets de Co développement recensés rien que dans le Diafounou cercle de Yélimané (6 communes) et le Djombougou : 6 communes (cercle de Kayes) en Région de Kayes. La même étude a procédé dans la même zone d'étude à un recensement des compétences des migrants de retour qui cadre parfaitement avec les besoins en compétences locales de développement.

La plus part de ces projets se sont mis en œuvre via les associations de migrants et de solidarité internationale mais avec une forte implication des collectivités Françaises (à partir de 2002).

Les fondements essentiels de cette migration internationale des acteurs kayesiens sont essentiellement liés à : (i) une culture et des pratiques de mobilité anciennes (royaumes et empires du Wagadou et Mandé), (ii) la position transfrontalière de la région, (iii) les changements climatiques de plus en plus pesants (sécheresse, aridité des sols...), et (iv). L'enclavement intérieur et extérieur qui du reste, a connu au cours de cette décennie une amélioration sensible.

Pour autant les autorités régionales et des acteurs de la société civile ont eu à poser des actes pour faire de la migration un atout pour la région et d'amoinrir ses effets néfastes. L'animation de débats

sur la migration notamment la table ronde de Kayes sur la Migration/Développement (1997), la mise en place du Fonds Spécial Prioritaire Co développement dans ses phases et composantes diverses, la capitalisation des compétences des « migrants » de retour à travers le projet "Initiative Conjointe Migration et Développement -ICMD- 2010" , la mise en place de l'Espace Migrations Développement Kayes- EMDK- (2008)... sont entre autres des acquis qui démontrent l'engagement des forces vives de la région à magnifier les migrants et la migration, perçue par les acteurs locaux régionaux comme le levier le plus significatif du développement économique régional. Cet élan appréciable a aussi bénéficié d'un contexte favorable marqué par de deux faits majeurs : une dynamique nationale d'élaboration de la politique migratoire et l'émergence d'une nouvelle faitière: la CADERKAF partenaire privilégié de la coopération Ile de France/CRK.

A. LES VALEURS / PRINCIPES POLITIQUES DEFENDUS PAR L'EMDK

La stratégie migratoire régionale de Kayes objet de la présente production s'est construite de façon participative suite à des [animations territoriales](#) conduites par des membres de l'EMDK à travers diverses thématiques de discussion sur les paramètres migratoires, mais aussi à la suite des missions de sensibilisation que l'espace a conduites auprès de la diaspora de Libreville(Gabon), Abidjan (Côte d'Ivoire) et Paris (France) dans le cadre du processus d'élaboration de la Politique Nationale Migratoire. Le choix de ces pays se justifie par la concentration de ressortissants de Kayes dans ces pays d'accueil par excellence.

Ainsi, au gré des formations, des débats souvent houleux au cours des « thés Palabres », des entretiens avec les acteurs clés intervenant sur la thématique migration dans la région de Kayes, les acteurs régionaux se sont exprimés sur leurs attentes vis-à-vis du Conseil Régional de Kayes et ses partenaires, dans la perspective de la définition d'une stratégie migratoire régionale.

A la lumière de ces animations, nous pouvons retenir les valeurs et principes ci après auxquels les acteurs locaux tiennent à défendre :

1. Se démarquer de toute initiative qui vise la maîtrise du flux migratoire

Une constante est demeurée lors des animations thématiques et autres débats populaires sur la vision des acteurs régionaux. Il s'agit sans équivoque pour le CRK de se démarquer de toutes initiatives qui visent de façon ouverte ou déguisée, la **maîtrise du flux migratoire**. Pour la circonstance **un outil de veille et d'alerte** devrait permettre aux autorités régionales d'interpeller les décideurs de niveau supérieur sur les dérives éventuelles des initiatives allant dans ce sens.

L'outil EMDK pourrait être renforcé dans ses compétences et jouer pleinement ce rôle en parfaite harmonie avec "la commission thématique migration" que le CRK serait amené à mettre en place conformément à la proposition ci dessous.

Les principales activités pourraient être : le suivi permanent de l'actualité nationale et internationale sur la migration ; la constitution de réseaux d'échanges mutuelles d'information avec les OSC, OSIM, institutions de recherche d'ici et d'ailleurs ; la connaissance du cadre juridique de la migration

2. Améliorer la connaissance des acteurs régionaux sur la migration.

La migration comme enjeux de développement régional a fait l'objet de beaucoup d'actions mises en œuvre tant par des projets de développement, que par des ONG et/ ou acteurs de la coopération décentralisée, de la région. Ces différentes interventions ont fait l'objet de productions de données souvent non diffusées, par conséquent non capitalisées par les décideurs politiques compétents (territoriale, politico administratif...).

La maîtrise de la connaissance de la migration et des acteurs Kayesiens demeure pour l'EMDK une priorité à laquelle le CRK doit mobiliser ses partenaires au développement et intervenants sur la thématique migration.

Une base minimale pourrait être constituée avec ces données. La capitalisation et la diffusion des données existantes pourraient être accompagnées par des activités d'approfondissement des connaissances et aborder de nouveaux aspects selon les contextes contemporains.

Des investigations spécifiques devraient être menées notamment sur les mobilités interafricaines pour en déterminer ses enjeux et actions à entreprendre.

Les services du CRK pourraient s'approprier ces données et assurer leur développement et mise à jour régulière pour combler ce déficit de données fiables sur la migration dans la région de Kayes.

3. Assurer un meilleur positionnement stratégique du Conseil Régional de Kayes sur les questions migratoires.

Le discours politique porté par le CRK tant au niveau institutionnel qu'au niveau technique, clamant la migration comme levier de développement économique régional ne semble pas être en corrélation étroite avec le niveau d'organisation des services et organes institutionnels de la collectivité. Cette conviction est du reste partagée par le [Diagnostic institutionnel Opérationnel](#) (DIO) du CRK établi en février 2012 par le bureau SARCO-SARL sur financement du CRIF, agissant au compte du GRDR et du CRK lui même.

A titre d'illustration il ressort de nos entretiens avec les services concernés que les questions migratoires ne sont officiellement portées par aucun acteur politique attiré et /ou service désigné de la collectivité. Aucune commission technique ne fut créée pour alimenter la décision de l'exécutif du CRK sur les thèmes touchant la migration. Certes l'EMDK a jusque là joué un rôle important dans [l'animation des débats thématiques sur la migration](#), mais il manque un répondant institutionnel qui symbolisera la volonté politique du CRK à s'investir concrètement sur le sujet.

Un autre enjeu pour le CRK demeure sa capacité à conduire un plaidoyer efficace au près des services centraux et généraux des institutions de l'état en vue de peser sur la politique Nationale Etrangère, notamment dans le domaine des orientations diplomatiques et consulaires sur lesquelles, le niveau régional a très peu d'influence. Le CRK ne pourra jouer efficacement ce rôle dans sa configuration actuelle sans se reformer profondément.

La création et la formation des commissions et services spécialisés sur la thématique migration avec dotation des moyens budgétaires réels devraient constituer un des axes prioritaires de la stratégie migratoire régionale.

4. Œuvrer pour une relecture du vocabulaire péjoratif sur la migration

"Les Thés Palabres" ont été l'occasion de mettre le doigt sur certaines idées reçues qu'il faut absolument déconstruire dit-on. Les débats portant sur les concepts « Migrants » et « co développement » sont révélateurs du malaise qui anime les acteurs régionaux par rapport à ces concepts entre autres. Autant les occidentaux résidents au Mali, à moyen voire long terme ressentaient une fierté de s'entendre appeler « **coopérants ou expatriés** » ; autant les acteurs Kayesiens trouvent péjoratif de se voir coller l'étiquette « **migrant** ».

Le terme **diaspora** est jugé plus positif, plus intéressant pour les acteurs régionaux que celui de « migrant ».

Quant au concept "**Co-développement**" il faut rappeler que l'implication des migrants dans le développement des territoires d'origine est antérieure à l'existence du concept de « Co développement ». A ce titre les valeurs d'engagement citoyen, de solidarité et de partage entre les

territoires doivent être des fondements de notre politique de Co développement. D'ailleurs ces valeurs constituent fort justement celles qui unissent les membres de l'EMDK à travers leur [charte](#).

*La matérialisation de la journée « des Maliens de l'extérieurs » à célébrer chaque année (le 18 décembre) par les autorités politiques régionales, sous forme de conférence débat et/ou plaidoyer pourrait être un tremplin pour **faire évoluer ces concepts**.*

5. Favoriser une meilleure réinsertion des Migrants de retour

Au regard de l'importance qu'elle accorde aux effets positifs de la migration internationale, il importe pour la région de Kayes de se doter d'un dispositif local maîtrisable d'accueil et d'assistance aux migrants de retour quel que soit les raisons de retour ou le niveau intellectuel de la personne. *Les contours de ce dispositif (forme, acteurs, type de partenariat avec le MMEIA, fonctionnement, moyens matériels et humaines à mobiliser...) pourraient faire l'objet d'une **étude détaillée par voie de consultation**. Répertoires des maliens revenus avec leurs domaines de compétences.*

6. Engager un processus d'élaboration d'un plan d'actions concertées de Co développement pour la région de Kayes ciblant les destinations significatives et les pays d'immigration pour la région.

La multiplicité des acteurs intervenants à différentes échelles de territoire (organisations des Maliens de l'extérieur, associations de migrants, organisations de société civile, collectivités au sud comme au Nord, Associations de solidarité Internationale...) et l'extrême sensibilité de la thématique migration, constituent des paramètres importants à prendre en compte pour développer une méthodologie efficace de gestion des questions migratoires.

A ce titre nous préconisons deux options:

1. Elaborer un plan d'actions de Co développement inclusif à moyen et long terme avec des stratégies de mise en œuvre participatives et multi acteurs.
2. Procéder à la relecture des outils de planification régionale à moyen et long terme existant en intégrant de façon active les acteurs majeurs et multiformes de la migration et de la coopération décentralisée.

Le point de départ d'une telle œuvre pourrait être l'organisation des Assises de la coopération décentralisée en région de Kayes dont les éditions suivantes constitueront des moments forts d'évaluation des coopérations décentralisées.

7. Mettre en place un dispositif de communication et de concertation fonctionnelle entre la Coordination des Associations des cercles de Kayes en Frances (CADERKAF) et l'EMDK

La CADERKAF est signataire de la charte qui régit le fonctionnement de l'EMDK. Cependant au regard de la position stratégique et spécifique de la CADERKAF qui constitue un acteur clé de la thématique migration (établi en France dans le bassin de l'immigration de la région de Kayes), il y a lieu de mettre en place un dispositif spécifique de communication et de concertation entre les acteurs des deux territoires pour une meilleure coordination des actions. La définition concertée des outils et procédures de communication et de concertation sont des préalables à un fonctionnement efficient de l'espace de concertation régional sur la migration en région de Kayes.

B. CONCLUSION

Le Conseil régional de Kayes, en charge de la définition de la politique régionale de développement et de la mise en cohérence des actions, considère que le secteur de la migration, au regard des caractéristiques de la région, constitue *un enjeu majeur de sa politique*.

De cette politique, doivent découler des projets cohérents pouvant permettre d'atteindre les objectifs consignés dans la présente stratégie migratoire.

La mise en œuvre concertée des initiatives découlant de cette stratégie contribuera à un meilleur positionnement de la région de Kayes, qui jusque là pèse moins dans l'animation des débats sur la migration au niveau National.

Méthodologie d'élaboration du document cadre de politique migratoire

- Analyse du Processus de mise en place de l'EMDK qui a coïncidé avec la phase active du processus d'élaboration de la politique migratoire du Mali, (tirer les enseignements à exploiter),
- Analyse de la Participation de l'EMDK aux différents ateliers d'information des acteurs régionaux et de la diaspora sur le projet de politique nationale migratoire, (en déduire les recommandations exploitables en plans d'actions),
- Analyse des recommandations des animations territoriales locales " Thé palabre" afin de recueillir les ressentis des acteurs locaux sur les questions migratoires,
- Entretien avec les services techniques du Conseil Régional de Kayes, (analyse du dispositif institutionnel et technique sur la gestion des questions migratoires par le CRK),
- Entretien avec des personnes ressources impliquées sur thématique migration,
- Entretien avec les acteurs en partenariat de coopération décentralisée avec la région de Kayes,
- Synthèse des animations territoriales et entretiens pour constitution d'un document cadre de politique régionale migratoire telle que vue par les acteurs locaux en harmonie avec l'avant projet de politique Nationale migratoire,
- Validation du DRAF 0 qui en découle par le GRDR et le bureau de l'EMDK,
- Restitution du DRAF1 qui en découle à l'Assemblée Générale de l'EMDK et au près des acteurs majeurs comme la CADERKAF et l'ARKACI,
- Validation du document final par délibération du Conseil Régional de Kayes.